



www.fnte.cgt.fr

Techniciens Supérieurs d'Etudes et de Fabrications

Nos revendications

→ SÉCURISER

- ✓ La défense du statut des fonctionnaires et l'abandon du projet de recrutement de cadres dans la Fonction publique par le biais de CDI de droit privé ;
- ✓ Des créations d'emploi statutaires et l'arrêt du plan de suppression de 120 000 postes de fonctionnaires. ◆

→ REVALORISER

- ✓ L'augmentation des salaires par une forte revalorisation du point d'indice et la reconnaissance des qualifications par la refonte des grilles indiciaires, sur la base de la revendication CGT smic à 1800 € brut ;
- ✓ La reconnaissance du travail effectué par un véritable déroulement de carrière (doublement du salaire entre le début et la fin de carrière) ;
- ✓ La reconnaissance et le paiement pour les cadres des heures supplémentaires effectuées et la fin de l'écrêtement pour les agents de catégorie B. ◆

→ PROTÉGER

- ✓ Le maintien et le renforcement de nos systèmes de retraite ;
- ✓ L'abrogation du jour de carence ;
- ✓ La revalorisation des carrières, la revalorisation des filières et des corps à prédominance féminine afin d'appliquer le principe : « un salaire égal pour un travail de valeur égale » ;
- ✓ Le droit à la déconnexion ;
- ✓ La garantie accordée aux cadres d'exercer un droit d'alerte. ◆

→ ÉVOLUER

- ✓ Les moyens nécessaires à la formation professionnelle : 10% du temps de travail doit être consacré à la formation, qui doit être suivie de progressions de carrière ;
 - ✓ Un management et un accompagnement individualisé permettant de répondre aux aspirations d'évolution et de mobilité professionnelle de chacune et chacun ;
 - ✓ L'ouverture d'un réel débat sur les missions de services publics pour répondre aux enjeux de société (vieillesse, égalité F/H, continuité territoriale, révolution numérique, environnement...)
- et construire un projet de société commun garant du progrès social ;
- ✓ La mise en application d'un plan de requalification des catégories B en A du corps technique.

**POUVOIR
D'ACHAT
- 7 %
entre 2010
et 2016**

Le vote CGT , le bulletin d'action



Le 6 décembre 2018,
au Ministère des Armées
votre voix doit compter !